

## REMERCIEMENTS

GÉRARD TIMSIT\*

*Bien chers amis,*

LES *laudatios* qui viennent d'être prononcées à mon endroit sont tellement élogieuses que j'ai eu, je dois l'avouer, la tentation de m'y reconnaître. Mais je suis lucide, rassurez-vous, et je sais ce que je dois de ces louanges à l'amitié qui nous lie.

J'aime ce mot d'amitié. Les juristes - et les poètes - aiment les mots. Les poètes les aiment pour leurs sonorités. Les juristes, pour leur vérité - le "sens vrai" qu'ils portent; ou bien, pour leur ambiguïté - les ambiguïtés qu'ils recèlent et qui imposent de les interpréter. J'aime les mots pour les messages qu'ils transmettent et devraient permettre de faire passer. Ce mot d'amitié, pour essayer de vous dire - mais y arriverai-je jamais? - combien je vous suis reconnaissant, à quel point je suis ému, touché, de votre geste à mon endroit et de la manifestation à laquelle vous m'avez convié. Ce mot d'amitié, pour tenter de traduire ce que je ressens de ce geste qui m'est allé droit au cœur - mais qui, précisément, me touche tant et si profondément que cela me rend difficile d'exprimer ce que ce geste fait naître en moi et que je me sens tellement incapable de bien vous dire - car les mots sont imparfaits et indociles et résistent à la traduction des sentiments.

Il y a un texte qui me hante depuis longtemps et que je relis souvent - un texte de Kafka - très court, à peine plus d'une page - qui me paraît parler de cette imperfection des mots et de la difficulté à dire les choses: "un message impérial", c'est son titre. Il commence

---

\* Professeuse émérite à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

à peu près de la manière suivante: L'Empereur, dit-on, t'a envoyé un message; à toi, l'un de ses sujets, à toi, qui cherche abri, dans le plus lointain du lointain, devant l'éclat du soleil; c'est à toi en particulier que l'Empereur a adressé un message. Il a demandé au messager de s'agenouiller auprès de son lit et il lui a chuchoté le message à voix basse; l'affaire avait pour lui tant d'importance qu'il se l'est fait répéter à l'oreille. D'un signe de tête, il a confirmé l'exactitude du propos. Et devant tous ceux qui assistaient au spectacle, devant tous ces gens, il a dépêché le messager. Et Kafka, après ce préambule, de poursuivre son récit: le messager se met immédiatement en route; c'est un homme vigoureux et infatigable; il avance hardiment à travers la foule, franchissant ou écartant les obstacles qui s'opposent à sa progression. Mais la foule est si grande, si dense, si compacte, les palais à traverser si nombreux et tellement immenses, qu'il ne parvient pas à s'ouvrir un chemin vers le destinataire du message dont il est porteur. Il lui faudrait, pour cela, "se battre pour descendre l'escalier et, s'il réussissait, rien ne serait gagné encore; il lui faudrait franchir les cours; et, après les cours, le second palais, qui entoure le premier, puis des escaliers à nouveau et d'autres cours, et encore un palais; et il en serait ainsi pendant des millénaires; et s'il surgissait enfin de l'ultime portail - mais jamais, non jamais il n'y parviendra -, c'est alors qu'il trouverait devant lui la ville impériale, le milieu du monde..."

Or, là, dans cette ville, - et le récit se termine ainsi -, là, dans cette ville, tandis que toi, le destinataire du message, tu restes assis à ta fenêtre, rêvant du message qui t'est destiné, - dans cette ville-là, dit le récit, "personne ne pénètre, surtout avec le message que tu portes".

J'ai toujours rêvé - et parfois, cauchemardé... - sur ce texte. Il est évidemment susceptible de mille interprétations. C'est le génie de Kafka de toutes les autoriser, de toutes les susciter. Le récit s'intitule "un message impérial". Nous, juristes, pourrions entendre facilement, à l'énoncé du titre, au lieu d'*impérial*, *impérieux*, et comprendre qu'une fois de plus, Kafka parle de ce message impérieux, impératif, qu'est la loi. Ce serait alors autour des thèmes de l'incommunicabilité, de l'intransmissibilité - de la difficulté, au moins, à traduire en mots les messages, l'énoncé de la volonté du Législateur

ou du Souverain - que tournerait ce texte. Nous sommes juristes - et c'est bien notre tâche que de maîtriser les mots, déchiffrer, interpréter les messages dont les mots de la loi sont porteurs. Nous sommes juristes et c'est bien notre tâche que de traduire en mots - dans les mots du droit - les messages que leur auteur veut communiquer à leurs destinataires.

Mais, pour ma part, aujourd'hui, trop ému par la cérémonie à laquelle vous m'avez invité, et bien que juriste, je me sens impuissant à traduire en mots à votre intention - s'agissant des sentiments que j'éprouve à avoir écouté les discours sans doute infiniment trop élogieux qui ont été prononcés à mon endroit - la reconnaissance et la gratitude que je vous ai pour le magnifique cadeau que vous m'offrez ainsi.

J'espère donc que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir dit si mal, si imparfaitement, combien je suis sensible à cette amitié dont vous m'avez entouré, cette amitié que, généreusement, vous m'avez témoignée au long de ces années d'existence du Groupe européen de droit public - toutes ces années où le Groupe nous a si merveilleusement associés et pendant lesquelles il a su accueillir dans ce cadre, sous ces arbres et dans ce paysage, avec tant de charme et tant de liberté, nos discussions, nos échanges, nos travaux et nos colloques.

Permettez-moi donc de vous redire encore une fois (car j'espère qu'en dépit de tout, le message vous parviendra...) que je suis infiniment heureux et fier de votre estime et de votre amitié. Je vous en remercie infiniment. Merci à tous. Merci pour tout.